

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20025**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce option Commerce des vins et Oenotourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Bourgogne - Dijon Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bourgogne, Président de l'université de Bourgogne, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente, 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures, 334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

34513 vente vin spiritueux, 34566 vente distribution, 34572 négociation grand compte

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Professionnel prospecte et visite une clientèle essentiellement constituée de revendeurs, parfois d'entreprises utilisatrices, pour vendre des produits vinicoles : vins et spiritueux. Il établit un plan de prospection (physique, téléphonique, publipostée, événementielle...) à partir d'un fichier ou d'un ciblage effectué en amont. Il informe les clients sur les caractéristiques de ces produits. Il développe des arguments précis et techniques.

Il peut également conseiller les clients sur la présentation des articles en rayon pour augmenter la rentabilité des linéaires (marchandisage).

Le diplômé doit pouvoir :

Effectuer la présentation des vins au client et le conseiller

Négocier avec le client les modalités du contrat de vente

Suivre et analyser les résultats des ventes et proposer des ajustements

Définir le plan d'action commercial

Etablir le plan de tournée (ciblage, interlocuteurs, préparation de dossiers techniques...)

Agencer l'espace de vente et mettre les produits en valeur

Suivre l'état des stocks, identifier les besoins en approvisionnements

Etudier les marchés à l'export et commercialiser à l'international

Analyser les attentes des consommateurs afin de gérer les actions marketing (développement de produits, gestion de gamme)

Mettre en place la communication de l'entreprise

Effectuer la gestion comptable et administrative d'une structure

Concevoir et organiser des projets culturels et événementiels

Elaborer la carte des vins d'un restaurant

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ils travaillent dans les entreprises du secteur vinicole (caves particulières et coopératives, négoce), les grands groupes du secteur distribution et agroalimentaire qui intègrent une branche « vins et spiritueux », l'hôtellerie-restauration, les secteur oenotouristique.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : Assistant commercial, Responsable commercial, Agent commercial, Viticulteur indépendant, Sommelier, Responsable de magasin, Assistant logistique, Chargé de communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

A1405 : Arboriculture et viticulture

D1407 : Relation technico-commerciale

D1301 : Management de magasin de détail

G1804 : Sommellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 1 an

420 heures

SEMESTRE 5 L3 Commerce

UE1-Langues étrangères appliquées

UE2-Approche du secteur vitivinicole

UE3-Marketing et mise en marché des vins

UE4-Viticulture et œnologie

UE5-Connaissance des vins
SEMESTRE 6 L3 Commerce
 UE1-Outils de gestion
 UE2-Circuits de distribution
 UE3-Sommellerie
 UE4-Oenotourisme
 UE5-Stage et projet tuteuré

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		oui
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation : juin 2003 sous le nom de "Licence Professionnelle Commerce option Distribution et Commercialisation des produits vinicoles"

Habilitée le 29 juin 2012 sous la forme actuelle de "Licence Professionnelle Commerce option Commerce des Vins et Oenotourisme"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.u-bourgogne.fr/>

Lieu(x) de certification :

IUVV - Université de Bourgogne
 1 rue Claude Ladrey - BP 27877
 21078 Dijon Cédex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

DIJON

Historique de la certification :

Licence Professionnelle créée en juin 2003 à l'IUT de Chalon sur Saône sous l'appellation Licence professionnelle commerce option : distribution et commercialisation des produits vinicoles. Transférée à l'IUVV en septembre 2008.

Devenue en septembre 2012 "Licence Professionnelle Commerce option : Commerce des Vins et Oenotourisme"